



Qui paye le degorgement wc lorsque on a vendu l'appartement

Par **liloo**, le **17/06/2008** à **08:58**

j'ai vendu mon appartement le 30 mai ,la nouvelle propriétaire s'installe le 31 mai et elle fait une declaration des degats des eaux le 1 juin et puis elle fait des degorges le wc et m'envoi la facture
je voudrais savoir qui paye la facture moi ou la nouvelle propriétaire

Par **Tisuisse**, le **17/06/2008** à **19:04**

Vous ne payez pas car, sauf erreur de ma part et ce sera à vérifier chez le notaire, l'acquéreur prend l'appartement "en l'état" sans possibilité de recours contre le vendeur.